



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Forêt de Fontainebleau

Question écrite n° 48156

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur la protection de la forêt de Fontainebleau. Cette dernière a, durant les trente dernières années, subi une transformation inquiétante de ses caractéristiques écologiques en raison notamment des 12 millions de visiteurs chaque année. Au moment où le label de « Parc naturel » va être accordé à l'île de Beauté, à la mer d'Iroise et à la forêt guyanaise, il lui demande d'accorder un tel label à la forêt de Fontainebleau. Enfin il lui demande de retenir la méthode de régénération douce baptisée « pro sylva », déjà mise en œuvre en Allemagne et dans les grands parcs des États-Unis d'Amérique du Nord.

Données clés

Auteur : [M. Warsmann Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48156

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 635